



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE : **FORMATION PRATIQUE SEULE (conduite)**

Document à compléter préalablement au dépôt de votre demande en lien avec votre école de conduite

RAISON SOCIALE DE L'ECOLE DE CONDUITE : _____ Représentée par: _____

1 - PLAN DE FINANCEMENT (équilibré)

DEPENSES

1) FORFAIT DE BASE	
<i>Le montant du forfait de base doit être de <u>1 000 € maximum</u> et inclure :</i>	MONTANT
20 heures de conduite	
Frais administratifs	
frais de l'école de conduite pour l'inscription et l'accompagnement à l'examen pratique	

2) PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES	
Heure d'évaluation	
..... heure (s) supplémentaire (s) de formation pratique * (prix de l'heure€ x par)	
*L'heure supplémentaire ne pourra pas dépasser le coût de l'heure affichée par l'école de conduite	
Autre (préciser)	

Coût total de la prestation de l'école de conduite (1+2)	
---	--

RESSOURCES

	MONTANT
Apport personnel	
Prêt de la Région Hauts-de-France	
Subventions	
Autre prêt	
Autre...	
Total général	

2 - DELAIS PREVISIONNELS

Date prévisionnelle

Début de la formation (date)	
Passage de l'épreuve théorique (mois/ année)	
Passage de l'épreuve pratique (mois/ année)	



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE : FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE

Document à compléter préalablement au dépôt de votre demande en lien avec votre école de conduite

RAISON SOCIALE DE L'ECOLE DE CONDUITE : _____ Représentée par: _____

1 - PLAN DE FINANCEMENT (équilibré)

DEPENSES

3) FORFAIT DE BASE	
<i>Le montant du forfait de base doit être de <u>1 000 € maximum</u> et inclure :</i>	MONTANT
Formation théorique encadrée, comprenant 4 séquences en présentiel, QCM et le livre du code	
20 heures de conduite	
Frais administratifs	
Frais annexes : pochette pédagogique, connexion internet 3 mois pour le code	
Les frais de l'école de conduite pour l'inscription et l'accompagnement aux examens théoriques et pratiques	

4) PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Heure d'évaluation	
Frais d'inscription au code (redevance)	
..... heure (s) supplémentaire (s) de formation pratique * (prix de l'heure€ x par) *L'heure supplémentaire ne pourra pas dépasser le coût de l'heure affichée par l'école de conduite	
Autre (préciser)	

Coût total de la prestation de l'école de conduite (1+2)	
---	--

RESSOURCES

	MONTANT
Apport personnel	
Prêt de la Région Hauts-de-France	
Subventions	
Autre prêt	
Autre...	
Total général	

2 - DELAIS PREVISIONNELS

Date prévisionnelle

Début de la formation (date)	
Passage de l'épreuve théorique (mois/ année)	
Passage de l'épreuve pratique (mois/ année)	